



AFC
Direction de la perception
Service de l'impôt à la source
Rue du Stand 26
Case postale 3937
1211 Genève 3

N°Dossier :
N°référence :

Genève, le 8 décembre 2022

Concerne: votre demande de rectification de l'impôt à la source 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande de rectification en date du 12 décembre 2022.

Elle sera traitée dans les meilleurs délais. Toutefois, compte tenu des nombreuses demandes déposées en cette période, il est possible que nous ne puissions pas vous répondre dans l'immédiat.

Ainsi, nous vous remercions de votre patience et vous prions de réserver vos appels téléphoniques uniquement à des situations d'urgence.

Pensez à utiliser les e-démarches fiscales !

Nous vous encourageons à utiliser les e-démarches pour effectuer vos demandes car elles sont traitées en priorité. Inscrivez-vous sur www.ge.ch, ou directement à nos guichets.

Veuillez recevoir nos meilleures salutations.

Administration fiscale cantonale